



COMITE DEPARTEMENTAL



Stage Jeunes PPD

Vendredi 03 janvier 2025

Le CD13 propose de nouveau, des stages sportifs PPD (Plan de Performance Départemental) destinés aux jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club et s'orientant vers la compétition.

L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à U21) licenciés dans le département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

Nous vous invitons à lire le Plan de Performance Départemental joint.

Lieu	Martigues
Adresse	Gymnase Henri TRANCHIER Avenue Guy Moquet Martigues
Horaires	9h30 – 16h00

INSCRIPTION OBLIGATOIRE sur le site du CD13 :

<http://www.arc-cd13.fr>

Plan Performance Départemental

Objectif : Le CD13 lance de nouveaux stages sportifs pour les jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club, s'orientant vers de la compétition. L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à U21) licenciés dans le département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

Qui : Tous les jeunes archers qui souhaitent pratiquer en compétition peuvent s'inscrire. Nous comptons aussi sur les dirigeants et les entraîneurs de club pour encourager leurs archers à s'inscrire.

Déroulement :

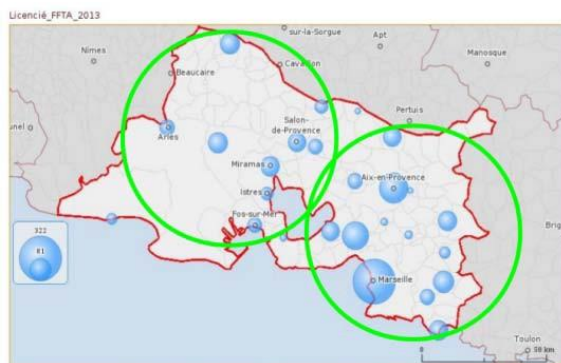
Les stages seront encadrés par un entraîneur diplômé d'état et auront lieu les dimanches (hors vacances scolaires) matin, de 9h30 à 12h30 ou sur la journée de 9h00 à 16h00. Les dates retenues entre octobre 2024 et février 2025 sont :

- ❖ Dimanche 06 octobre 2024 (Martigues et Massilia)
- ❖ Dimanche 24 novembre 2024 (Martigues)
- ❖ Vendredi 6 janvier 2025 (Martigues) – journée complète -9h30 – 16h00
- ❖ Dimanche 26 janvier 2025 (Martigues) – journée complète -9h30 – 16h00
- ❖ février 2025 (Martigues et Massilia)(date à définir)

Le nombre maximum de participants par stage est fixé à 15 archers par lieu de stage.

La priorité des inscriptions d'un stage à l'autre étant donnée aux archers ayant déjà participé au(x) stage(s) précédant.

Lieux de stages : Pour minimiser les déplacements, le département a été divisé en deux. Toutes les formations de la partie Ouest se passeront à Martigues et celles de la partie Est à Marseille.



L'inscription se fera sur le site du CD13.

Engagement : Dans un souci de suivi efficace des archers, il convient que les archers s'engagent à participer à tous les entraînements, sauf raison exceptionnelle.

Le CD13, en cas d'absence répétée, se réserve le droit de rayer l'archer des listes du stage.